

**Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**
Séance du 04 décembre 2025
Avis n° 67-2025

Mise en place de parcours licence accès métiers de l'enseignement à la rentrée universitaire 2026

La Commission de la formation et de la vie universitaire

Vu le Code de l'Éducation et notamment son article L123-4-2 ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Vu les arrêtés d'accréditation de l'UBS en dates du 01/07/2022, du 14/04/2023 et du 23/05/2024

Considérant :

- Que la réforme des concours initiée par le gouvernement positionne désormais l'ensemble des concours de recrutement de l'enseignement, toutes disciplines confondues, en cours de troisième année de licence,
- Que tous les candidats ne seront pas acceptés dans la Licence Professorat des Ecoles sur les sites de Brest, Rennes et Saint-Brieuc,

il est proposé l'ouverture de parcours Licence Accès Métiers de l'Enseignement dès la L1 dans certaines licences générales de l'Université Bretagne Sud afin de permettre aux étudiantes et étudiants de préparer soit le concours du premier degré (CRPE) soit les concours du second degré en Anglais, Espagnol, Histoire et Géographie, et Lettres Modernes.

Ces LAME concerneront les mentions de licences suivantes :

- LLCE (anglais et espagnol)
- Histoire
- Histoire-Géographie
- Lettres

Ces parcours apparaîtront sur Parcoursup. Les enseignements seront mutualisés entre les différentes mentions de licence et feront partie intégrante de la licence (ces cours ne seront pas en surnuméraire).

La Commission de la formation et de la vie universitaire se prononce sur la mise en place de parcours Licence Accès Métiers de l'Enseignement (LAME).

Après en avoir délibéré,

Émet un avis favorable à l'unanimité sur la mise en place de parcours Licence Accès Métiers de l'Enseignement (LAME) à la rentrée 2026.

Membres en exercice : 32
Membres présents : 17
Membres représentés : 8
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan
Date de signature : 09/12/2025
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

Documents : néant

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 11 décembre 2025

